



Des bornes numériques disponibles à Val-de-Vesle

Publié le 10/02/2022

Deux bornes tactiles viennent d'être installées à la mairie, une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur en remplacement de l'ancien tableau d'affichage.

« Nous avons l'obligation d'afficher de nombreux documents, compte-rendus des conseils municipaux et communautaires, PV des permis de construire, arrêtés... indique Serge Hiet, maire. Il devenait impossible de tout afficher. Avec le conseil et notamment Isabelle Perrin, 1re adjointe chargée de la communication, nous avons opté pour des bornes tactiles. On y trouvera tous les documents destinés à la population, et on pourra également accéder directement au site internet de la mairie, télécharger des certificats, on y trouvera des conseils pour les démarches. Nous avons le projet d'y ajouter une photothèque et des

informations touristiques. C'est très facile d'utilisation, car très intuitif. Bien entendu, Francine Leroy et Pauline Rosier, nos 2 secrétaires, seront là pour aider les personnes au début des manipulations. »

Ces bornes, installées par l'entreprise Champagne Repro de Cormontreuil, ont un coût de 10 900€ subventionné à 80 % dans le cadre du Plan de relance. Si le bulletin municipal distribué dans les boîtes aux lettres, demeure, il sera bien entendu réduit.

Pour voir l'article original [cliquez ici](#)



LOGICIEL

DATAHALL



DATAHALL

Dématérialisation d'affichage légal pour mairie

Une nouvelle façon de gérer L'Affichage Légal en mairie. Piloter l'affichage à distance depuis un simple ordinateur, moderniser le hall d'accueil avec des dispositifs de dernière génération, être en parfaite conformité avec la loi sur l'affichage légal...

MATÉRIEL

Écran tactile OUTDOOR



L'écran tactile OUTDOOR vous permet d'étendre votre communication en dehors de vos murs. À l'aide d'une application tactile, vous pouvez interagir à toute heure du jour comme de la nuit avec une multitude de clients potentiels.